

Lectures : Genèse 2,18-24, Hébreux 2,9-11, Marc 10, 1-16

Voilà qu'encore une fois Jésus est confronté à une question-piège : « Est-il permis à un homme de répudier sa femme ? » Dans le Deutéronome (Dt 24, 1-2) nous lisons : « Lorsqu'un homme a pris et épousé une femme et que celle-ci n'a pas trouvé grâce à ses yeux, parce qu'il a trouvé en elle quelque chose d'inconvenant, il écrira pour elle une attestation de rupture et, après la lui avoir remise, il la renverra de sa maison. Elle sortira de chez lui, elle s'en ira et elle pourra devenir la femme d'un autre homme ». Jésus dit que cette loi a été donnée à cause de la dureté de cœur de ceux qui lui tendent un piège.

La loi de Moïse ne conteste pas l'idée de l'époque que la femme mariée appartient à son époux qui peut la renvoyer quand ça l'arrange, mais elle exige que les choses soient claires, et que la femme renvoyée puisse refaire sa vie. Pour éviter que la répudiation soit trop facile, on a introduit l'usage d'un contrat de mariage qui prévoit une sorte « d'indemnité de départ » pour l'épouse renvoyée. Malgré ce cadre, la répudiation est un usage violent qui rend les femmes extrêmement vulnérables. Leur consentement n'est pas requis et elles ne peuvent être à l'origine d'une rupture. La femme doit faire ses preuves en permanence tandis que son époux est toujours dans son bon droit. Tel était l'usage, et la loi lui rendait juste un peu de dignité sous forme d'attestation de rupture.

A l'époque de Jésus, il y avait débat pour savoir ce qu'il fallait entendre par « trouver quelque chose d'inconvenant ». On s'interrogeait sur le degré d'inconvenance, pour ainsi dire. Peut-on renvoyer ou non sa femme au premier plat brûlé, ou si elle devient infirme, ou si elle est médisante. D'un point de vue rabbinique, la bonne réponse à la question « est-il permis ? » serait : « ça dépend ». Tous les arguments n'étaient pas considérés comme des raisons légitimes. Jésus n'a clairement pas envie d'entrer dans le débat sur les bonnes ou les mauvaises raisons de renvoyer une épouse, il conteste l'idée même qu'une femme soit traitée comme un objet jetable. C'est là que réside la bonne nouvelle de cette histoire.

L'argumentation qui suit met en valeur l'égalité entre l'homme et la femme. La référence au commencement de la création est un assemblage de deux récits. Dans Genèse 1, il est écrit que Dieu créa les humains à son image ... homme et femme il les créa. L'homme et la femme ont une même origine, aucun des deux ne peut prétendre représenter une image complète de

Dieu, mais chacun est à l'image de Dieu à part entière. Dans ce récit, l'homme et la femme sont égaux en dignité. Dans le récit de Genèse 2 que vous avez entendu tout à l'heure, la femme est créée à partir de la côte ou du côté d'Adam. La femme est une aide et un vis-à-vis de l'homme qui reconnaît en elle l'os de ses os et la chair de sa chair. L'homme reconnaît que celle qui a été créée pour lui être une aide est de même nature que lui.

Le couple originel est ensuite considéré comme le modèle de tout couple : « c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et tout deux ne feront plus qu'un ». Il y avait évidemment déjà des couples avant que cette histoire ne soit racontée une première fois. Le but du récit est de dire le sens de la vie de couple des hommes et des femmes du peuple où ce récit est transmis. La Bible dit que la vie de couple est quelque chose de bon qui fait partie du projet de Dieu pour les humains.

Jésus ajoute : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas. », ce qui va au-delà de ce que prévoit la Torah. A mon avis, une question reste ici ouverte : Qu'est-ce qui permet de dire que tel homme et telle femme qui se marient selon le rite en vigueur dans leur société sont unis par Dieu ? N'est-ce pas une vision trop idéalisée du couple humain ? Ou pire, ne fait-il pas ici l'apologie du couple fusionnel, source de violence et d'aliénation ?

Les disciples, comme nous, avaient besoin de mieux comprendre. De retour à la maison, ils posent des questions. Jésus dénonce alors la raison principale pour laquelle des femmes se font renvoyer : « Celui qui renvoie sa femme pour en épouser une autre est coupable d'adultère envers elle ». Jésus met à nu la perfidie des maris mécontents qui s'en fichent de ce que deviennent leurs épouses renvoyées.

Le cas de la femme qui renvoie son mari est ajouté par Marc pour les non-juifs, car dans le judaïsme, ça n'existe pas, c'est impensable. Comme pendant longtemps un couple d'hommes ou un couple de femmes était impensable – mais ça c'est encore une autre histoire. Les couples d'hommes et les couples de femmes restent au-delà de l'horizon pour les anciens, mais ils s'y jouent les mêmes questions éthiques.

Pour la loi de Moïse, l'adultère est une faute très grave qui mérite la peine de mort, tandis que le divorce n'est qu'une formalité. Jésus dénonce cette formalité comme une forme civilisée d'adultère.

Je dis divorce, mais est-ce que le divorce tel qu'il existe dans notre société est la même chose que le renvoi d'une épouse prévu par le Deutéronome ? C'est une question importante. Jésus dénonce une loi qui ne sert qu'à conforter des cœurs endurcis, mais ces paroles mêmes ont engendré une loi qui n'est pas moins dure : l'interdiction de rompre une union conjugale. Cette interdiction veut offrir une sécurité affective et matérielle mais elle devient un redoutable piège quand la violence s'installe dans un foyer.

Comment faire alors ? Dans les facultés de théologie, il y a des cours de morale conjugale et d'éthique sexuelle car il faut bien que les futurs prêtres et pasteurs réfléchissent à tout ça. D'autant plus que les Eglises célèbrent des mariages ou des bénédictions de couple.

Les Réformateurs du XVI^e siècle ont accepté la possibilité du divorce et du remariage comme un moyen d'éviter le désordre des relations extraconjugales. Héritiers de la tradition de Moïse, ils ont estimé que le divorce était un moindre mal que l'adultère. Petit à petit, le divorce moderne va alors se mettre en place en occident d'une façon différente de la simple répudiation des temps anciens.

L'Eglise catholique n'accepte pas le divorce, mais elle reconnaît qu'un mariage peut être « nul » et sans consistance : la cérémonie peut avoir eu lieu, mais si un des partenaires se rend compte que l'autre n'a pas du tout compris en quoi il ou elle s'est engagée, alors l'Eglise peut juger qu'il n'y a jamais eu véritablement « mariage ».

Le divorce est un échec, mais quand la vie d'un couple est un échec, le divorce peut être un soulagement. C'est bien triste d'en arriver là, mais quand on y est, autant assumer. Là, je parle d'expérience, et je ne suis pas la seule. Vous avez peut-être déjà vu la série de podcast sur regardsprotestants.com « Protestantess ! » où Jérémy Claeys propose des interviews avec des femmes protestantes, dont Emmanuelle Seyboldt, la présidente du Conseil National de notre Eglise. Elle y parle de l'épreuve que fut son divorce et comment elle a fini par accepter de porter cette croix qui est la sienne. L'entretien aborde plein d'autres choses encore : si ce n'est pas déjà fait, je vous recommande de l'écouter.

Un dernier éclairage vient du regard de Jésus sur les enfants. Il les aime comme ils sont, avec leur innocence et leur candeur, leur joie de vivre et leur vulnérabilité. L'enfant surtout est sans mérite et sans prétention.

La vie de couple n'est pas simple, mais sans quelque chose de cet esprit d'enfance, c'est impossible. Qu'il y ait des enfants ou non dans le foyer, d'ailleurs. Jésus dit « Laissez les enfants venir à moi ; ne les empêchez pas, car le Royaume de Dieu est pour ceux qui sont comme eux. » (Marc 10,14). Jésus les embrasse et les bénit, il reconnaît en les enfants quelque chose de lui-même. Jésus est venu pour annoncer le Royaume, toute sa vie témoigne du Royaume qui est justice et paix et joie dans l'Esprit Saint. Et voilà que des gens lui amènent des enfants et qu'il reconnaît comme une parenté entre lui-même est ces enfants que les disciples voudraient éloigner de lui. Jésus les accueille et les aime pour ce qu'ils sont et non pas pour leur utilité ou pour le bénéfice qu'il pourrait tirer de leur présence.

Je crois que cette qualité d'accueil de l'autre est un des secrets des relations qui durent, car c'est la base joyeuse de l'amitié.

Les pharisiens qui viennent le mettre à l'épreuve avec leur question-piège sont malades de leur propre attitude trop sérieuse. Ils veulent bien faire, mais il leur manque l'audace nécessaire pour comprendre où est le véritable problème dans cette affaire de couple. La question ne devrait pas être « A-t-on le droit de rompre un engagement ? » mais « Comment faire durer un couple ? ». Peut-être que Jésus répond à cette question en accueillant les enfants, en tout cas, pour moi ça fait sens que les deux récits se suivent.

Un adulte ne peut pas redevenir un enfant. Un adulte peut toutefois cultiver en son cœur l'esprit rayonnant de l'enfance qui correspond à la joie du Royaume. Enfant, nous avons peut-être manqué de respect et d'amour, nos souvenirs d'enfance peuvent être douloureux ou absents. Malgré cela, la splendeur innocente de l'enfant dont parle Jésus est resté vivant en chacun de nous. La bénédiction de Jésus repose sur cet enfant qui est en nous. La joyeuse confiance de cet enfant peut nous porter au travers de bien des épreuves.

Amen

Poitiers, 6 octobre 2024

Ariane van der Hoog, pasteure